



Bonne rentrée scolaire 2023!

Chers parents,

Il nous fait grand plaisir encore cette année d'ouvrir nos portes pour contribuer à l'éducation de vos enfants. Soyez assurés que notre partenariat avec **vous, qui êtes les premiers responsables de l'éducation de vos enfants**, se poursuivra au meilleur de nos compétences. En ce sens, nous nous efforcerons de communiquer le plus souvent et le plus clairement possible avec vous; que ce soit directement par les enseignantes, par le site internet ou par divers médias sociaux. Bonne rentrée à toutes et tous.

Geneviève St-Cyr, directrice

Sécurité des enfants et règles sanitaires

Si votre enfant présente des symptômes de fièvre, vous devez le garder à la maison jusqu'à ce que son état soit rétabli.

Code de vie

RESPECT, RESPONSABILITÉ, ÉQUITÉ

Le code de vie de l'école basé sur le renforcement positif et sur l'enseignement des bons comportements a été déposé sur les sites respectifs de l'école Sainte-Bernadette et Saint-Nom-de-Jésus. Nous vous demandons d'en prendre connaissance. De plus, l'enseignante et la TES veilleront à ce que les élèves comprennent bien les règles de l'école.

Assemblée générale de parents et rencontre des enseignantes

L'assemblée générale des parents aura lieu à l'école. Suivra la rencontre avec les enseignantes, en classe.

École Ste-Bernadette Coleraine	École St-Nom-de-Jésus Beaulac
Lundi 11 septembre 2023 à 18h00	Mardi 12 septembre 2023 à 18h00
Rencontre des enseignants vers 18h30	Rencontre des enseignants vers 18h30
3 postes disponibles sur le CE de l'école	1 poste disponible sur le CE de l'école

Pédiculose



Nous vous demandons de faire des vérifications régulières à la maison afin **d'éviter la propagation des poux**. Il est de la plus haute importance de **nous aviser si vous découvrez des poux ou des lentes**. Vous devez également nous retourner la feuille de *Vérification de poux* signée quand vous la recevrez. Merci de votre collaboration; c'est important pour la santé et le bien-être de tous.

Absence de votre enfant

Veuillez nous téléphoner pour tout absence ou retard de votre enfant **avant 7h30 le matin**. Il est **primordial** pour la sécurité de votre enfant que nous soyons avisés de son absence ou retard pour éviter que nous cherchions votre enfant. Vous devez composer les numéros plus bas mentionnés.

École Ste-Bernadette Coleraine	École St-Nom-de-Jésus Beaulac
418-423-2751 poste 3700	418-458-2322 poste 4800

Numéros utiles

École Ste-Bernadette Coleraine	École St-Nom-de-Jésus Beaulac
418-423-2751	418-458-2322
Secrétaire : 3700	Secrétaire : 4800
Direction : 3701	Direction : 4801
Service de garde : 3710	Service de garde : 4817
TES : 3715	TES : 4806

Photos scolaires

Les photos auront lieu le 12 septembre 2023 pour Coleraine en avant-midi et pour Beaulac en après-midi.




Portes verrouillées

Les portes de l'école seront verrouillées en tout temps afin d'assurer la sécurité de tous.

Circulation automobile près de l'école Ste-Bernadette

Nous vous rappelons qu'il est **interdit, sous peine d'amende, de stationner (même temporairement) sur la rue Gagné qui longe l'école pour venir chercher vos enfants**. Leur sécurité est en jeu. Nous nous assurerons d'une présence policière au besoin. Notez qu'il y a de nouvelles heures couvrant cette réglementation soit de 7h00 à 15h30.

LA SÉCURITÉ SANS COMPROMIS



Bien que de plus en plus d'usagers soient vigilants et respectueux, ils demeurent qu'encore trop de conducteurs persistent à conduire de façon négligente, voire risquée, lorsqu'ils croisent ou suivent un autobus scolaire ou lorsqu'ils rencontrent des élèves qui se déplacent à pied ou à vélo, sur le chemin de l'école.

C'est pourquoi le Service du transport scolaire du centre de service scolaire, les écoles, les corps policiers et les transporteurs écoliers ont préparé **POUR VOUS ET VOS ENFANTS**, une campagne de sensibilisation portant sur l'importance de la sécurité aux abords des écoles. Elle débute, dès septembre, par l'installation de la banderole « M'as-tu vu? », la rencontre des parents et des élèves du préscolaire par un transporteur, la remise aux parents d'un résumé des règles de sécurité aux abords des écoles et une présence accrue de la surveillance policière.

Merci à l'avance de l'attention que vous porterez tout au long de l'année scolaire à **LA SÉCURITÉ DES ENFANTS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE**.